

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière; Lydie Faye; Jean Louis Fafournoux, Thierry Meunier, Sandy Goutorbe, Viviane Brunet, Véronique Dallery, Guy Farget, Michel Chauv ; Bruno Pilonchery

Absents:

II Points abordés:

1	<p><u>Vote pour l'adhésion au Syndicat des eaux de la Vêtré :</u> Suite à différentes rencontres avec le Syndicat des eaux de la Vêtré, et conformément au nouveau décret de la loi NOTRE qui fixe maintenant le transfert de compétence « EAU » pour les communes rattachées à une communauté de communes qu'en 2026, le conseil municipal procède au vote à la question suivante à bulletin secret : « Êtes vous favorable pour adhérer au Syndicat des Eaux de la Vêtré à ce jour ? » Votants 10 : FAVORABLE 0 ; NON FAVORABLE 8 ; BLANC 2.</p>
2	<p><u>Fixation des tarifs « EAU et ASSAINISSEMENT »</u> Afin d'équilibrer les budgets Exploitation « EAU » et « ASSAINISSEMENT », le conseil municipal décide d'augmenter les prix des abonnements et du m3. Nous prenons en référence les tarifs appliqués par les communes environnantes. Il est à noter qu'aucune augmentation n'avait eu lieu depuis 2011 et qu'en dépit des augmentations décidées, les tarifs pratiqués sur notre commune sont toujours inférieurs à ceux des communes voisines.</p> <p>Ces tarifs seront effectifs sur les factures de 2019 à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EAU : Abonnement : 49,80 € Prix au m3 : 1,08 € - ASSAINISSEMENT : Abonnement : 30 € Prix au m3 : 0,75 €
3	<p><u>Approbation d'un CDD de 6 mois pour l'emploi d'un agent d'entretien</u> M. TONDUF Thibaut, diplômé Paysagiste, occupera le poste à partir du 02 mai.</p>
4	<p><u>Réflexion sur l'emplacement pour le transfert du bar pendant la période des travaux et la création d'un nouveau commerce</u> Le TGI a déclaré la succession vacante pour le bâtiments qui abrite actuellement le bar/tabac, le conseil municipal a donc adressé une lettre aux domaines pour leur indiquer que l'on se portait acquéreur du bâtiment pour la somme de 12 000 €. Une réflexion est en cours en ce qui concerne le transfert du bar/tabac pour les travaux (accord des douanes, bâtiment disponible et adéquat ...) et pour l'emplacement d'un nouveau commerce (demande conseil urbanisme).</p>
5	<p><u>Installation d'un cabinet d'esthétique</u> Le conseil municipal valide les devis de réfection d'un appartement situé à l'ex-école pour permettre l'installation d'une esthéticienne sur la commune.</p>
6	<p><u>Dépose du carrelage dans les sanitaires et le hall d'entrée de la salle des fêtes</u> En mai 2018, l'entreprise MURAT va procéder à la mise en conformité du carrelage a posé dans les sanitaires et le hall d'entrée de la salle des fêtes suite à l'invalidation des travaux par le bureau de contrôle (antidérapant, tenue à l'usure, ...). Elle prendra donc en charge la dépose du carrelage, des éléments sanitaires et la réfection des peintures après la pose du carrelage conforme.</p>
7	<p><u>Nouveau système de ramassage des Ordures Ménagères</u> Le nouveau système de ramassage aux « portes à portes » des OM est effectif depuis le début du mois d'avril sur la commune. Grâce à une bonne anticipation des tournées, les premiers passages se sont très bien passés. Reste à organiser le ramassage du conteneur de tri pour qu'il soit vidé plus régulièrement.</p>
8	<p><u>Support pour antenne téléphone portable</u> La TDF a fait une demande sur « Les Fours à chaux » pour l'implantation d'un nouveau support à antenne de téléphonie portable pour permettre une meilleur couverture réseau sur les communes de LES SALLES, CHAMPOLY et ST ROMAIN.</p>
9	<p><u>Travaux murs soutènement de l'église</u> Les travaux de solidification et d'embellissement du mur de soutènement de l'église ont débuté cette semaine.</p>
10	<p><u>Travaux châteaux d'eau</u> Les travaux de réfection des châteaux d'eau de la commune se poursuivent cette année, cet automne seront concernés les châteaux de BRISSAY et TARTARU.</p>
11	<p><u>Cérémonie du 8 mai</u> Le mardi 8 mai à 11 h 00</p>
12	<p><u>Prochaines réunions:</u> Réunion Adjoints- vendredi 18 mai – 19 h 00 – Mairie Les Salles Réunion Conseil Municipal – mercredi 30 mai - 20h00- Mairie Les Salles</p>